

## COVADIS

Réunion plénière du 13 mai 2009

### *Aides du 2<sup>nd</sup> pilier - Rapport présenté devant le Comité -*

Version	Date	Auteur - Modifications apportées	Diffusion
Version 1	07 mai 2009	MFT	Membres du Comité

## Présentation

### Les entités graphiques des MAET

- Territoires MAET : périmètres agréés annuellement éligibles à une ou plusieurs mesures agro-environnementales
- Eléments engagés en MAET : engagements pluriannuels localisés à partir du RPG pour chaque campagne (éléments surfaciques, linéaires, ponctuels)

## Territoire MAET

## Le Territoire MAET



- Un territoire MAET est défini dans une zone d'action prioritaire
- Un territoire MAET est éligible à une ou plusieurs mesures agroenvironnementales
- Une mesure agroenvironnementale est constituée d'un ou plusieurs engagements unitaires



## Le Territoire MAET

- Procédure de constitution de la couche à chaque campagne :
  - Le territoire est défini au niveau local (au sein des zones d'actions prioritaires) : c'est une unité d'enjeu environnemental et de pratiques agricoles permettant de définir des actions ciblées
  - Validation du projet en Commission Régionale Agro Environnementale et agrément par arrêtés régionaux annuels
  - Numérisation des périmètres retenus par les opérateurs locaux désignés
  - Agrégation dans une couche nationale et administration par l'ASP

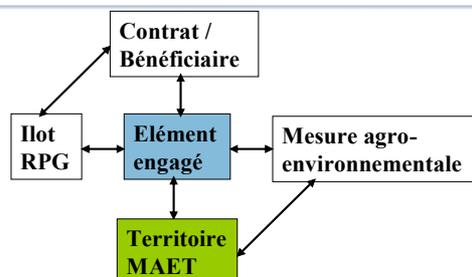


<b>Couche 1003 "N_PERIM_MAET_ZINF_S"</b>					
Nom de la couche dans la GéoBASE :	N_PERIM_MAET2008_ZINF_S_ddd	Emplacement :	CONSULTATION		
Répertoire :	AGRICULTURE/N_AGRI_ENVIRONNEMENT				
Libellé court :	Territoire MAET				
Type d'objets :	Surfaces (Polygones)	Système de projection :	Lambert 2 étendu		
Schéma Spatial :	schéma spaghetti	Echelle maximale :	1:5.000	Langue :	Français
Emprise :	Nationale	Echelle minimale :	1:50.000	Jeu de caractères :	ISO 8859-15
Définition sémantique :	Périmètre agréé éligible à une ou plusieurs mesures agro-environnementales <b>de la campagne MAE 2008</b>				
Description textuelle :	<p>Les périmètres des mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) décrivent des espaces en priorité dans les sites Natura 2000 et les bassins versants prioritaires définis au titre de la directive cadre sur l'eau (DCE), et à l'intérieur desquels seront situées les parcelles agricoles porteuses de mesures agro environnementales.</p> <p>Les mesures agro-environnementales territorialisées prennent la suite des Contrats d'Agriculture Durables (CAD). Elles renforcent ces derniers par des actions et des mesures ciblées.</p> <p>Articles Commission européenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*Article 39 du règlement (CE) N°1698/2005.</li> <li>*Article 27 du Règlement (CE) N°1974/2006 et Annexe II, point 5.3.2.1.4.</li> </ul> <p>Cadre national :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*Décret n°2007-1342 du 12 septembre 2007 relatif aux engagements agroenvironnementaux et modifiant le code rural ;</li> <li>*Arrêté du 12 septembre 2007 relatif aux engagements agroenvironnementaux ;</li> <li>*CIRCULAIRE DGFAR/SDEA/C2008-5026 du 26 mai 2008</li> </ul>				
Liens vers documentation :					
Référentiel utilisé en saisie :	Selon opérateurs	Echelle de saisie :	1:5.000	Fréquence de mise à jour :	annuelle
Remarque sur la mise à jour :	Une version de référentiel MAET par campagne MAE				
Mode d'obtention :	Numérisation par les opérateurs locaux (Chambre d'agriculture, ADASEA, Parc Régional, ..) et consolidation par l' ASP.				
Propriété intellectuelle :	MAP / ASP	Fournisseur :	ASP		
Droits et	Cette couche sera téléchargée par les DDAF/DRAF pour leur permettre d'assurer				

restrictions d'usage :	leur rôle de coordination auprès des opérateurs locaux. Ils pourront si nécessaire la communiquer aux opérateurs en tant que couche informative pour la constitution de nouveaux territoires.			
Statut des données :	Information publique sous réserve des droits liés au référentiel utilisé.			
Applications "métiers" utilisatrices connues :	Osiris / Géosiris			
Commentaires :				
Attributs :				
Nom	Type / Longueur	Définition	Unité de mesure	
ID_MAET	Caractère (7)	Code territoire MAE		
NOM	Caractère (100)	Libellé du territoire MAE		
ID_MAP	Entier (9)	Identifiant GéoMAP de l'objet		

## Éléments engagés en MAET

### Les engagements MAET



- Un bénéficiaire engage un ou plusieurs éléments inclus dans son RPG et dans un territoire MAET
- Chaque élément engagé est rattaché à une seule mesure, elle-même éligible dans le territoire de rattachement



## GéoREPERTOIRE

- n Engagements MAET
  - Fiche « N\_ELEMENT\_MAET\_S »
  - Fiche « N\_ELEMENT\_MAET\_L »
  - Fiche « N\_ELEMENT\_MAET\_P »

Seule première fiche présentée. Autres fiches déduites de la première.

<b>Couche 1075 "N_ELEMENT2008_MAET_S</b>					
Nom de la couche	N_ELEMENT2008_MAET_S	Emplacement :	CONSULTATION		
Répertoire :	AGRICULTURE/N_AGRI_ENVIRONNEMENT				
Libellé court :	Elément surfacique engagé dans une MAET				
Type d'objets :	Surfaces (Polygones)	Système de projection :	Lambert 2 étendu		
Schéma Spatial :	schéma spaghetti	Echelle maximale :	1:5.000	Langue :	Français
Emprise :	Nationale	Echelle minimale :	1:25.000	Jeu de caractères :	ISO 8859-15
Définition sémantique :	Elément surfacique engagé dans une mesure agro-environnementale territorialisée				
Description textuelle :	<p>L'élément engagé est un élément de l'espace agricole sur lequel portent les obligations agroenvironnementales définies dans le cahier des charges de la mesure agroenvironnementale sur laquelle il est engagé.</p> <p>Un élément engagé dans une mesure agroenvironnementale peut être de nature surfacique (parcelles, bosquets), linéaire (alignement d'arbres, haies, fossés, etc..) ou ponctuel (arbres isolés, mares...)</p> <p>La couche est définie par campagne du 15 mai au 14 mai</p> <p><i>Restent références réglementaires à ajouter</i></p>				
Liens vers documentation :	<i>Liens vers les références réglementaires à mettre</i>				
Référentiel utilisé en saisie :	RPG	Echelle de saisie :	1:5.000	Fréquence de mise à jour :	irégulière
Remarque sur la mise à jour :	Actualisation au fil de la campagne pour une stabilisation en fin de campagne (des modifications restent possibles sur la couche de l'année N-1 en année N)				
Mode d'obtention :	Télédéclaration (TéléPAC) ou saisie par les DDEA/DDAF (Isis) puis instruction dans Osiris / Géosiris				
Propriété intellectuelle :	MAP / ASP	Fournisseur :	ASP		
Droits et restrictions d'usage :	Utilisation interne des DDEA/DDAF et DRAAF				
Statut des données :	Caractère personnel				
Applications "métiers" utilisatrices connues :	TéléPAC / Isis Osiris / Géosiris				
Commentaires :	couche liée à la couche 1003 N_PERIM2008_MAET_ZINF_S qui définit le périmètre éligible au MAET				
Attributs :					

Nom	Type / Longueur	Définition	Unité de mesure
ID_MAP	Entier (9)	Numéro interne	
CAMPAGNE	Entier (4)	Année d'engagement	
PACAGE	Caractère (9)	Numéro pacage de l'exploitant	
NO_DOSSIER	Entier	Numéro de dossier	
NUM_ILOT_RPG	Entier	numéro de l'îlot RPG	
ID_ELEMENT	Caractère	Identifiant de l'élément engagé	
S_SURF	Décimal (X,2)	Surface engagée dans la MAET (<ou= à la surface graphique)	ha
<b>ACTION</b>	<b>Caractère (16)</b>	<b>Code de l'action MAET engagée par référence au référentiel national des actions MAET</b>	
DATE_FIN	Date	Date de fin d'engagement (JJ/MM/AAAA)	

Seuls les 3 attributs surlignés justifient le statut « Données à caractère personnel » de cette couche, réservée de ce fait à l'usage interne des DDEA/DDAF et DRAAF.

Leur non prise en compte anonymise l'élément engagé le rendant de ce fait utilisable par d'autres structures (adaptations en ce sens à prévoir cependant ?)